

## Chez TUI, voyagez avec le sourire!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



- Passeport valide 6 mois après la date de retour obligatoire.
- Autorisation électronique de voyage (eVisitor) obligatoire gratuite valable 90 jours. Un formulaire par personne, adulte ou enfant.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sorté de territoire ainsi qu'une photocopie du titre d'identité du parent signataire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

## **FORMALITÉS SANITAIRES**

## Vaccination obligatoire :

• Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs en provenance d'une région infectée ou ayant transité via des régions infectées.

## Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.



